

Ouverture de la séance à 14H40 par Mme la Présidente.

**Rapport moral** par M. Pierre Maugis, Vice-Président,

Il évoque les deux disparitions qui ont endeuillé notre association en particulier celle de notre ami et vice-président Francis Austruy, responsable de l'antenne de Figeac à laquelle il donnait beaucoup de son temps, de sa compétence et de son énergie.

2014 a été marquée par la parution de la loi Alur qui concerne l'immobilier et régleme les rapports entre propriétaires et syndics et assure une meilleure protection des locataires (frais d'agence, restitution des dépôts de garantie etc,,)

Le décret du 24 septembre 2014 a légalisé l'action de groupe.

Enfin l'opération « gaz moins cher » initiée par UFC Que Choisir permet de bénéficier d'une réduction sur le prix du gaz de ville.

Dérégulations, transformations, développement des processus électroniques signifient vulnérabilité, désorientation des consommateurs qui se retrouvent parfois dans des situations désespérées. Prenons l'exemple du photovoltaïque adossé à un crédit cher et long,,

Nous sommes là les bénévoles de l'UFC Que Choisir pour vous aider, vous conseiller que ce soit directement ou par les organismes où nous représentons les consommateurs.

La situation actuelle exige une vigilance accrue et il est impérieux que des associations comme l'UFC Que Choisir soient fortes, force qui ne peut que venir de ses adhérents par leur nombre et leur conviction .

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

**Rapport d'activité**

Maintien du nombre d'adhérents(585) et de l'activité de l'association avec 404 visites, 1355 appels téléphoniques,400 mails, 314 dossiers traités lors des 206 permanences tenues à Cahors, Figeac et Saint-Céré grâce à l'implication des bénévoles.

Participation à de nombreuses réunions d'organismes divers. Deux commissions doivent être mises en exergue: la commission départementale de conciliation du logement et la CRUQPC dans le domaine de la santé (commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge),

Participation aux enquêtes diligentées par la Fédération: conseil EHPAD, devis funéraires, test de services sur les ordonnances de médicaments, prix dans les grandes surfaces, ordonnances verres correcteurs, information et conseils dispensés pour l'achat d'un téléviseur,

Le fonctionnement de l'association est assurée par dix neuf bénévoles.

**Rapport financier**

Le budget et le budget prévisionnel ont été votés à l'unanimité.

Le montant des adhésions et ré-adhésions est inchangé,

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

En 2015, nous prévoyons un renouvellement partiel du matériel informatique, un programme accru de formation et la possibilité d'un emploi civique notamment pour parfaire le suivi des dossiers.

**Renouvellement du Conseil d'administration**

Georgette Guevel, Maryse Triviaux, Bernard Navet sont élus.

Mme la Présidente lève la séance à 15H45 après avoir annoncé l'intervention de M. le Directeur de Quercy Énergie sur le choix énergétique, les énergies renouvelables.

La secrétaire Josiane Laporte



La Présidente Chantal Lycoine



2014

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'Association UFC QUE CHOISIR du Lot.

Merci à tous, adhérents présents ou représentés et invités, d'avoir manifesté votre intérêt à ce rendez-vous annuel. Vous montrez ainsi votre engagement à défendre les consommateurs qui face à la dureté des rapports commerciaux entre les consommateurs et le monde du commerce et de la finance, ont besoin de structures de regroupement pour les défendre. L'Association UFC QUE CHOISIR sera d'autant plus forte qu'elle sera soutenue par ses adhérents en nombre d'importance.

L'année 2014 a été marquée pour notre Association par la disparition brutale d'une part en janvier, de Nathalie Debard, Présidente de l'Association de Toulouse mais, en ce qui nous concerne Présidente de l'Association Régionale à laquelle nous sommes affiliés. Son dévouement et ses compétences nous manquent. Puis à l'automne, nous avons eu la douleur de perdre notre ami Francis Austruy, Vice Président de notre Association du Lot, chargé de l'antenne de Figeac où il apportait lui aussi son dévouement et sa compétence avec une grande humanité dont il était empreint.

Inutile de vous rappeler la nécessité de l'Association Que Choisir qui par ses interventions dans nombre de domaines a pu infléchir, et continue de le faire dans son combat consumériste, des décisions des pouvoirs publics en faveur des consommateurs. Je donnerai là deux exemples :

- La loi Alur parue au Journal Officiel du 26 mars 2014 en ce qui concerne l'immobilier et les rapports des propriétaires et des syndics, mais surtout la protection des locataires avec en particulier le plafonnement des frais d'agence, le prolongement de la trêve hivernale, l'encadrement des loyers, la restitution des dépôts de garantie.
- L'action de groupe, décret du 24 septembre 2014 qui permettra, en passant par les Associations de consommateurs de pouvoir vous défendre si vous êtes victimes d'un manquement de la part d'un professionnel, et d'obtenir réparation. Les usagers du RER ont déployé une action de groupe avec l'UFC que Choisir à l'encontre de la SNCF et la RATP afin de pallier au dysfonctionnement du RER A.
- Enfin n'oublions pas l'opération « gaz moins cher » initiée par l'UFC et qui permet à ceux qui ont adhéré à cette opération de bénéficier de rabais sur le prix du gaz de ville.

Face aux dérégulations et transformations auxquelles nous assistons depuis plusieurs années dans bien des secteurs comme la téléphonie, l'énergie, les transports, la poste et même la santé, le consommateur est de plus en plus désemparé et vulnérable, je ne veux pour preuve que les appels téléphoniques, généralement à l'heure des repas, proposant des interventions mirobolantes pour changer vos fenêtres ou isoler votre maison, ou vous vendre quelques produits ou services extraordinaires. Bon nombre de personnes se sont ainsi fait « piégées » par des contrats proposés souvent assortis de crédits chers et longs

Evoquons ici le photovoltaïque qui depuis deux à trois ans a pas mal occupé nos activités pour essayer de trouver des solutions à des contrats souvent succincts, signés auprès de sociétés non

fiables, mais qui ont entraîné les consommateurs dans des crédits importants et pour la plupart des rendements qui ne sont pas au rendez vous des promesses faites. Ce n'est sans doute pas pour rien si en 2015 le photovoltaïque n'est plus éligible au crédit d'impôts.

Le développement des processus électroniques s'impose de plus en plus et commence à se généraliser. Les drives se sont rapidement développés. Mais cela concerne de plus en plus vos factures d'électricité, de téléphone, qui vous sont transmises par internet sur votre messagerie. Et l'administration des finances envisage de généraliser les déclarations d'impôts et les avis d'impôt par internet. Il faut noter que ces pratiques permettent des économies importantes de papier, de frais d'expédition et de personnel, économies généralement non répercutées sur vos factures ou avis de contribution. *et qui désorientent certains consommateurs*

Alors nous sommes là pour vous aider. Les bénévoles, principalement retraités, tant à Figeac, et à Cahors, mais depuis peu à St Céré où nous avons ouvert une antenne à l'initiative d'une de nos bénévoles, les bénévoles donc consacrent une partie de leur temps sans aucune rémunération, simplement parce qu'ils croient à la nécessité de défendre les consommateurs. Nous participons aussi à un certains nombre d'organismes où nous vous représentons, comme les commissions consultatives des services publics, les commissions consultatives des foires et marchés, la commission de conciliation en matière de logement, la commission de l'électricité du Lot, le Parc Régional, l'office de tourisme de Figeac...

Plus que jamais, vue la situation actuelle et les défis auxquels nous sommes et seront confrontés avec les perspectives qui pourraient être inquiétantes avec le traité TAFTA ( traité de libre échange Etats-Unis Europe) actuellement négocié sans trop de transparence, et qui risque d'apporter des modifications importantes dans la protection des consommateurs, aussi plus que jamais il est impérieux que des organismes comme l'UFC QUE CHOISIR soit forts, force qui ne peut venir que des adhérents par leur nombre et leur conviction.

Je vous remercie de m'avoir écouté.